

**BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE**  
78 Rue des Epinoches  
71000 MÂCON  
[@:bridgemacon@wanadoo.fr](mailto:@:bridgemacon@wanadoo.fr)  
TEL::03 85 38 45 26

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

---

---

Le 28 septembre 2021 à 18h 00, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en son siège, 78 rue des Epinoches 71000 Mâcon sur convocation écrite faite par le Président du Conseil d'Administration et adressée le 31 août 2021.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain Carboneill, président du club assisté de Madame Marie-Thérèse Bordiaux, en sa qualité de secrétaire de l'association, de Jean-Luc Blanot, trésorier et de Didier Erbin, vice-président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal. Elle permet de constater que 65 membres sur 89 membres de l'association sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer selon l'ordre du jour joint.

### ACCUEIL

Monsieur Carboneill, président de l'Association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale et remercie tout spécialement de leur présence :

- Monsieur Jean Payebien, adjoint au Maire et responsable des sports.
- Monsieur Xavier Léonard , Président du Comité du Lyonnais.

Madame Marie-Noëlle Santschi, responsable des Associations, est absente et excusée.

## **RAPPORT MORAL**

Après avoir rendu hommage à nos adhérents disparus :

Michel Breistroff le 09 décembre 2020

Régine Nicolas le 17 décembre 2020

Alain Romand le 25 décembre 2020

Le président remercie et félicite de leur implication tous les membres du Conseil d'Administration ainsi que tous les bénévoles du club en insistant sur la reconnaissance du travail effectué et du temps consacré au club.

Il donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Seulement 2 mois d'activité en présentiel

Le nombre des membres actifs du club est en recul par rapport à l'exercice précédent : 89 contre 151, soit une baisse de 41%. La covid est passée par là et à décourager certains membres à renouveler licence ou cotisation. La moyenne d'âge est de 70 ans.

Le nombre d'élève est pratiquement à l'identique par rapport à 2019-2020.

Le président les remercie d'avoir joué le jeu malgré le virus.

Ce dernier rappelle que le club avait prévu une reprise en septembre et avait investi dans les mesures sanitaires strictes (mise en place de plexis aux tables, lingettes, gel etc.....) afin de recevoir les membres dans les meilleures conditions.

Cette année 2020-2021 le club n'a pas participé au téléthon mais a répondu présent à 123 Mâcon  
Merci aux membres qui ont apporté leurs contributions.

Le président avait mis en place les tournois en visio avec réalbridge afin de resserrer les liens entre adhérents et malgré ses efforts (organisations, envois de documents, explications, droits de tables réduits...) seulement quelques adhérents ont participé et c'est très décevant.

Pour conclure, Le Président insiste sur l'application permanente de la charte de courtoisie et d'éthique du club.

## **RAPPORT ET COMPTE-RENDU FINANCIER**

Monsieur Jean-Luc Blanot donne lecture de son rapport sur le compte de l'exercice clos le 30/06/2021  
Rappel avec deux mois d'activité mais 12 mois de frais.

Les recettes s'élèvent à 5.534 € essentiellement avec les licences et cotisations

Les dépenses s'élèvent à 7.998 € correspondant au reversement des licences, des investissements sur les protections sanitaires ainsi que sur les frais récurrents.

Soit un déficit de 2.464 €

Le compte chèque au 30/06/2021 est de 1.349 €

Le compte sur livret est de 38.194 €

Ce qui nous rassure, car nous avons beaucoup d'avantages que n'ont pas certains clubs et qui se trouvent en très grandes difficultés avec cette année difficile. ( aides ou fermetures !) et qui permet ce qui suit.

#### RAPPEL DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2021/2022 inchangée

Licence	31€
Cotisation	40€
Couple	132€
Droits de table inchangé	

Le président rappelle que les membres ayants pris leurs cotisations pour l'année 2020/2021 seront gratuites cette année.

Après avoir remercié le trésorier pour son travail, la parole est donnée au vérificateur aux comptes Jacques GOY

#### **RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES**

Monsieur Jacques Goy, vérificateur aux comptes nous informe avoir vérifié les comptes arrêtés au 30/06/2021. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par le trésorier.

#### **APPROBATION DES COMPTES ET DU BUDGET PREVISIONNEL**

Monsieur Carboneill, après avoir remercié le vérificateur aux comptes, soumet au vote de l'assemblée la résolution suivante : « après avoir entendu la lecture des rapports et du compte-rendu financier par le trésorier, des montants des cotisations ainsi que la validation du vérificateur aux comptes, les membres présents de l'assemblée générale ordinaire donnent quitus au trésorier pour sa bonne gestion de l'exercice 2020-2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Alain CARBONEILL reprend la parole pour rappeler qu'il ne se présente pas pour cette nouvelle élection et pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

Constatation est faite qu'une seule liste se porte candidate pour cette élection. Il s'agit de celle de Madame Véronique FREDERIC MOREAU.

Deux membres souhaitant intégrer le conseil d'administration se présentent à titre individuel :

Madame Marie-Christine Agnel et Madame Marie-Thérèse Bordiaux.

Madame Véronique Frédéric Moreau présente les grandes lignes de son programme pour l'année à venir qui seront en grande partie sur la même lignée que le précédent et pour lequel elle envisage en plus des tournois pour les 1ères et 2èmes séries ainsi qu'un tournoi une fois par mois pour les élèves et 4èmes séries.

Le président propose le vote par main levée aux membres de l'assemblée générale qui l'acceptent.

La liste de Madame Frédéric Moreau est élue à l'unanimité ainsi que les deux demandes faites à titre individuel.

Le conseil d'administration est composé donc de 9 membres pour une période de deux ans

Président du conseil d'administration et du club..... Madame Véronique FREDERIC MOREAU

Vice-président ..... Monsieur Didier ERBIN

Secrétaire..... Madame Noëlle DERAIME

Trésorier.....Monsieur Jean-Luc BLANOT

Membres du conseil d'administration.....Madame Marie-Christine AGNEL

Madame Marie-Thérèse BORDAUX

Madame Marie-Claude MONNET

Monsieur Yvon PERRIN

Monsieur Dominique AMBROSI

Monsieur CARBONEILL rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil.

Concernant le vote à la présidence de la commission d'éthique et de déontologie :

Une seule personne se présentait. Monsieur Alain CARBONEILL est élu à la présidence à l'unanimité.

Le président donne la parole à M Jean Payebien puis à Xavier Léonard

### **INTERVENTION DE M. JEAN PAYEBIEN ADJOINT AU MAIRE ET RESPONSABLE DES SPORTS**

Monsieur Jean Payebien remercie Monsieur Alain Carboneill pour son invitation et salue le Président du Comité du Lyonnais Monsieur Xavier Léonard de sa présence.

Il remercie également le club de bridge pour sa présence une nouvelle fois au forum des associations et son président.

Il espère que nous retrouverons une activité normale. Même si on a eu une baisse des licenciés il a tiré les enseignements des différentes interventions et a félicité le président pour le travail et les soucis que cela a occasionné et lui adresse ces félicitations pour les quatre années passées à la présidence. La ville continuera à nous aider. Il souhaite ensuite la bienvenue à la nouvelle présidente.

### **INTERVENTION DE M. XAVIER LEONARD PRESIDENT DU COMITE**

Monsieur Léonard se présente étant le nouveau président du comité du Lyonnais élu en février 2021

Ce dernier constate que nous avons de très beaux locaux que n'ont pas certains clubs du lyonnais et remercie l'adjoint au maire de son engagement au nom du comité.

Il revient sur le pass sanitaire et les distanciations imposées et estime que dans notre département nous sommes moins contraints au port du masque qu'ailleurs ce qui est une bonne chose.

Confirmation que les clubs ont perdu en moyenne 40% des adhérents pendant la covid et que de nombreuses aides ont été apporté par la fédération au comité ainsi qu'à beaucoup de clubs.

Présentation de la maison du bridge à Charbonnières qui regroupera le comité ainsi que la grande majorité des compétitions et invite les adhérents à aller sur le site du comité du lyonnais.

Pour terminer M Léonard remercie le président pour son engagement au cours des 4 années passées à la tête du club, souhaite la bienvenue à la nouvelle présidente et félicite le trésorier pour son travail.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 19h05

Fait à Mâcon le vendredi 01 octobre 2021

Le président

Alain CARBONEILL



La secrétaire

Marie-Thérèse BORDIAUX



REUNION du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> Octobre 2021  
COMPTE RENDU

Une réunion du nouveau conseil d'administration lors de la dernière assemblée générale s'est tenue le vendredi 1<sup>er</sup> Octobre 2021

étaient présents :

- Véronique Frédéric-Moreau, présidente
- Didier Erbin, vice président
- Jean-Luc Blanot, trésorier
- Noëlle Deraime, secrétaire
- Marie Thérèse Bordiaux
- Marie-christine Agnel
- Marie-claude Monnet
- Yvon Perrin

Après des remerciements adressés aux membres du conseil d'administration la présidente a abordé plusieurs sujets mis à l'ordre du jour,

I/ La fibre :

Suite à des démarchages au sujet d'un possible raccordement à la fibre il a été décidé de ne pas donner suite car non nécessaire d'une part et d'autre part le club n'est que locataire des locaux.

II/ Projet joker :

Mis en suspens en raison des contraintes covid.

III/ Machons

L'organisation de machons est mise en sommeil en raison des contraintes sanitaires. Le projet sera revu en fin d'année.

IV/ Téléthon :

Reconduit à l'instar des années précédentes. En attente de la date officielle,

V/ Règles régissant les tournois des mardis et vendredis :

L'arbitre est le seul responsable des tournois.

Un tirage au sort sera par ailleurs effectué en début de tournoi pour attribuer le relai en nord sud ou en est ouest.

VI/ Organisation de tournois spécifiques :

- Tournois destinés aux joueurs souhaitant s'entraîner dans le but de participer à des compétitions. 1<sup>ere</sup> et 2<sup>eme</sup> série essentiellement mais possibilité d'ouverture à des 3<sup>ème</sup> série qui seraient dans la même situation. Trois dates ont d'ores et déjà été arrêtées : le 18/10/21, le 15/11/21 et le 13/12/21.

- Tournois destinés au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> série qui font des tournois ; Une fois par trimestre avec un joueur confirmé. La date du 25/11/21 à 14 heures a été fixée pour ce dernier trimestre.

- Tournois destinés aux élèves ; Il est envisagé d'organiser un tournoi par trimestre le mercredi soir. Ce point devra toutefois être vu avec Jacques et Agnès.

-VII/ Coupe des clubs :  
aura lieu entre le 1er novembre 2021 et le 15 avril 2022

L'ordre du jour étant épuisé il est mis fin à la réunion. Le prochain conseil se réunira le vendredi 3 décembre 2021 à 10 heures.

La présidente

Véronique FREDERIC-MOREAU



La secrétaire

Noëlle DERAIME

## Compte rendu du conseil d'administration du 3 décembre 2021

Madame la présidente ouvre la séance et propose d'examiner les points suivants mis à l'ordre du jour :

I/bilan des tournois 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> série :

Ces tournois ont rencontré un succès certain mais aucun retour n'a été fait à ce jour.

II/bilan des tournois placés :

Aucun problème n'est remonté. Apparemment tout le monde semble être satisfait.

III/bilan du tournoi taxi :

Mitigé.

Seuls 4 retours. 3 avis positifs et un négatif.

IV/ téléthon :

Pour le tournoi du 3 décembre dont la recette sera versée au téléthon les joueurs participants au tournoi devront s'acquitter de 2 tickets ou de 5 euros minimum.

V/ problème des bridge mates défectueux :

Cette problématique a été soulevée par les arbitres qui demandent qu'il soit procédé à leur remplacement. Un point sera fait rapidement.

VI/ programmation des cocktails à venir sous réserve de la situation sanitaire :

-pot avant le tournoi des 1<sup>ères</sup> et 2<sup>ème</sup> série le 16 décembre.

-cocktail de Noël : le 21 décembre après le tournoi.

-galette des rois : Mercredi 5 janvier pour le tournoi d'après-midi et pour les élèves à 20heures.

Vendredi 7 janvier après le tournoi pour les joueurs habituels.

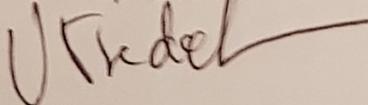
VII/ divers :

-pas de parties libres les lundis des vacances scolaires.

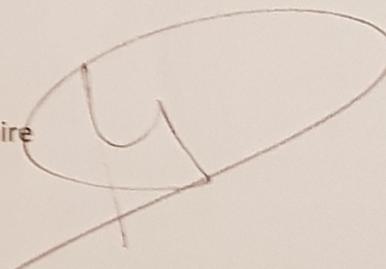
-fermeture du club les vendredis 24 et 31 décembre.

Il est mis fin au conseil d'administration à 11h45. La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

La présidente



La secrétaire



## Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 22 Avril 2022

Étaient présents :

Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime (secrétaire) et Véronique Frédéric-Moreau (présidente),

MM. Dominique Ambrosi, Jean Luc Blanot (trésorier) et Didier Erbin.

Étaient excusés : Mme Marie-Claude Monnet et Mr Yvon Perrin.

La présidente ouvre la séance à 09:35.

Les sujets suivants ont été abordés selon l'ordre du jour diffusé le 07/04 :

### 1) Challenge de l'amitié

Remerciements à François Haffner pour cette belle initiative qui a remporté un franc succès.

Il est proposé de renouveler ce challenge une fois par an, peut-être sur une durée plus longue et selon des règles un peu différentes, mais l'esprit restant le même.

Les nominés (F. Haffner, J. P. Cinquin, J.P. Schauving, H. Berthelet et N. Deraime) ont reçu une "wonderbox".

### 2) Bilan de la quête pour l'Ukraine

Une somme de 320 euros a été recueillie que le club a abondé à hauteur de 180 € et nous avons fait un chèque de 500 €. Remerciements à tous ceux qui ont participé.

### 3) Information concernant l'entretien des locaux

Une lettre recommandée a été adressée cette semaine à la société APIC pour mettre fin au contrat qui nous liait et ce pour des raisons budgétaires. Le contrat prendra fin à l'issue du mois de préavis soit le 25 Mai.

Des membres du conseil d'administration sont volontaires pour prendre en charge cette tâche (mais toutes les bonnes volontés sont bien sûr les bienvenues).

### 4) Reprise des tournois 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> séries

Cette reprise est programmée pour les mois de Septembre / Octobre.

### 5) Tournoi taxi

Un tournoi sera programmé avant la fin du mois de Juin.

### 6) Rôle de l'arbitre dans les tournois

Il est rappelé que l'arbitre a toute latitude pour demander à une paire de changer de place afin de bien équilibrer les axes N-S et E-O.

### 7) Trésorerie

Comme on pouvait s'y attendre, l'exercice sera déficitaire, en raison de la baisse à la fois du nombre d'adhérents et du nombre de compétitions en début de saison (d'où par exemple la mesure du §3). Nous espérons bien revenir à l'équilibre la saison prochaine.

### 8) Repas de Juin :

Malgré ce qui précède, un dîner sera organisé un vendredi soir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de Juin pour maintenir l'esprit du club et la convivialité après tant de mois de paralysie et de frustration.

### 9) Questions diverses

- À titre d'information 12 bridgemates ont été changés pour un montant de 1600 €.

- La saison de bridge se terminant fin Juin, chaque bridgeur peut dès Juillet renouveler sa licence et son adhésion.

Il est mis fin au conseil d'administration à 11h50.

Le prochain conseil se réunira à la rentrée de Septembre.



La présidente



La secrétaire

## Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 28 Juin 2022

Étaient présents :

Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime (secrétaire) et Véronique Frédéric-Moreau (présidente),

MM. Dominique Ambrosi (partiellement), Jean Luc Blanot (trésorier), Didier Erbin et Mr Yvon Perrin (partiellement).

Invité : Mr Alain Carboneill

Était excusée : Mme Marie-Claude Monnet.

La présidente ouvre la séance à 09:45.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

### I/ Bilan de l'année écoulée et perspectives pour l'année à venir

- le tournoi taxi a rencontré un beau succès. Il est donc décidé d'en organiser un par trimestre.

- même constat pour le challenge de l'amitié. Les modalités pratiques seront vues avec François Haffner.

### II/ Tenue des tournois durant la période estivale

Pas de parties libres le lundi ni de tournois le mercredi. Ils reprendront respectivement les 5 et 7 Septembre.

Aucun changement pour les tournois des mardis et vendredis.

### III/ Ménage

En raison du déficit budgétaire prévisible de l'exercice (dû à la baisse à la fois du nombre d'adhérents et du nombre de compétitions en début de saison) il a été mis fin au contrat de nettoyage. Quatre membres du CA se sont portés volontaires pour cette tâche.

### IV/Divers

-Il est demandé aux joueurs de continuer à s'inscrire sur les feuilles ad hoc pour les tournois des mardis et vendredis, en précisant les numéros de licence pour faciliter le travail de l'organisateur.

-Licence et cotisation :

Le prix de la licence est fixé à 36 euros.

La cotisation sera de 40 euros pour une personne seule et de 70 euros pour un couple.

Le paiement peut se faire à partir du 1<sup>er</sup> Juillet.

-1-2-3 Mâcon aura lieu cette année le week-end des 3 et 4 Septembre. Pensez à retenir cette date. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à tenir le stand.

### V/Commission d'éthique

Un point a été fait par Alain Carboneill, président de cette commission.

-

Tous les sujets ayant été épuisés Madame la présidente met fin à la séance à 12h.



La présidente



La secrétaire